

Rapport VSME

ANNEE 2024
OBM Construction



Sommaire

Champs de déclaration et motivations d'exclusions.....	Page 3
Structuration de la chaîne de valeur de GFB International.....	Page 4
Base de préparation (B1).....	Page 5
Stratégie : Modèle d'entreprise et initiatives liées au développement durable (C1).....	Page 6
Actions, politiques et initiatives pour la transition vers une économie plus durable (B2 et C2).....	Page 7 - 8
Consommation d'énergie (B3).....	Page 9
Émissions de CO ₂ e (B3).....	Page 10
Objectif de réduction des émissions de CO ₂ e (C3).....	Page 11
Transition climatique (C3).....	Page 12
Matrice de double matérialité.....	Page 13
Risques climatiques (C4).....	Page 14 – 15
Biodiversité (B5).....	Page 16
Eau (B6).....	Page 17
Consommation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets (B7).....	Page 18 – 19
Population active propre : Caractéristiques générales (B8).....	Page 20
Informations supplémentaires (générales) sur la population active (C5).....	Page 21
Répartition des sexes au sein de l'organe suprême de direction (C9).....	Page 21
Effectifs propres : Santé et sécurité (B9).....	Page 22
Main-d'œuvre propre : Rémunération, conventions collectives et formation (B10).....	Page 23
Politiques et procédures en matière de droits de l'homme (C6) - Effectifs propres.....	Page 24
Incidents négatifs graves en matière de droits de l'homme (C7) - Effectifs propres.....	Page 25
Comportement des entreprises : Nombre de condamnations et d'amendes liées à la corruption (B11).....	Page 25

Champs de déclaration et motivations d'exclusions

Dans le cadre de son premier exercice de déclaration VSME, OBM Construction a procédé à une évaluation des enjeux de durabilité pertinents au regard de son activité, de sa chaîne de valeur et de son modèle économique.

Certains modules ou divulgations ont été exclus du présent rapport, pour les raisons suivantes :

B4 – Pollution de l'air, de l'eau et des sols

En tant qu'entreprise générale de construction bois, OBM Construction exerce une activité dont les impacts sur les milieux naturels (air, eau, sol) sont limités, notamment grâce à :

- l'industrialisation hors-site qui réduit l'exposition aux pollutions accidentelles,
- l'usage de matériaux biosourcés peu polluants,
- et une gestion rigoureuse des déchets (voir section dédiée).

En conséquence, le module B4 n'a pas été déclaré dans le présent rapport. Une réévaluation pourra être envisagée dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue.

C7 – Incidents graves en matière de droits humains dans la chaîne de valeur

À ce jour, OBM Construction n'a recensé aucun incident grave relatif aux droits humains impliquant :

- des travailleurs de la chaîne de sous-traitance,
- des communautés affectées par ses projets,
- ou des consommateurs/utilisateurs finaux.

C8 – Exclusion des critères de référence de l'UE

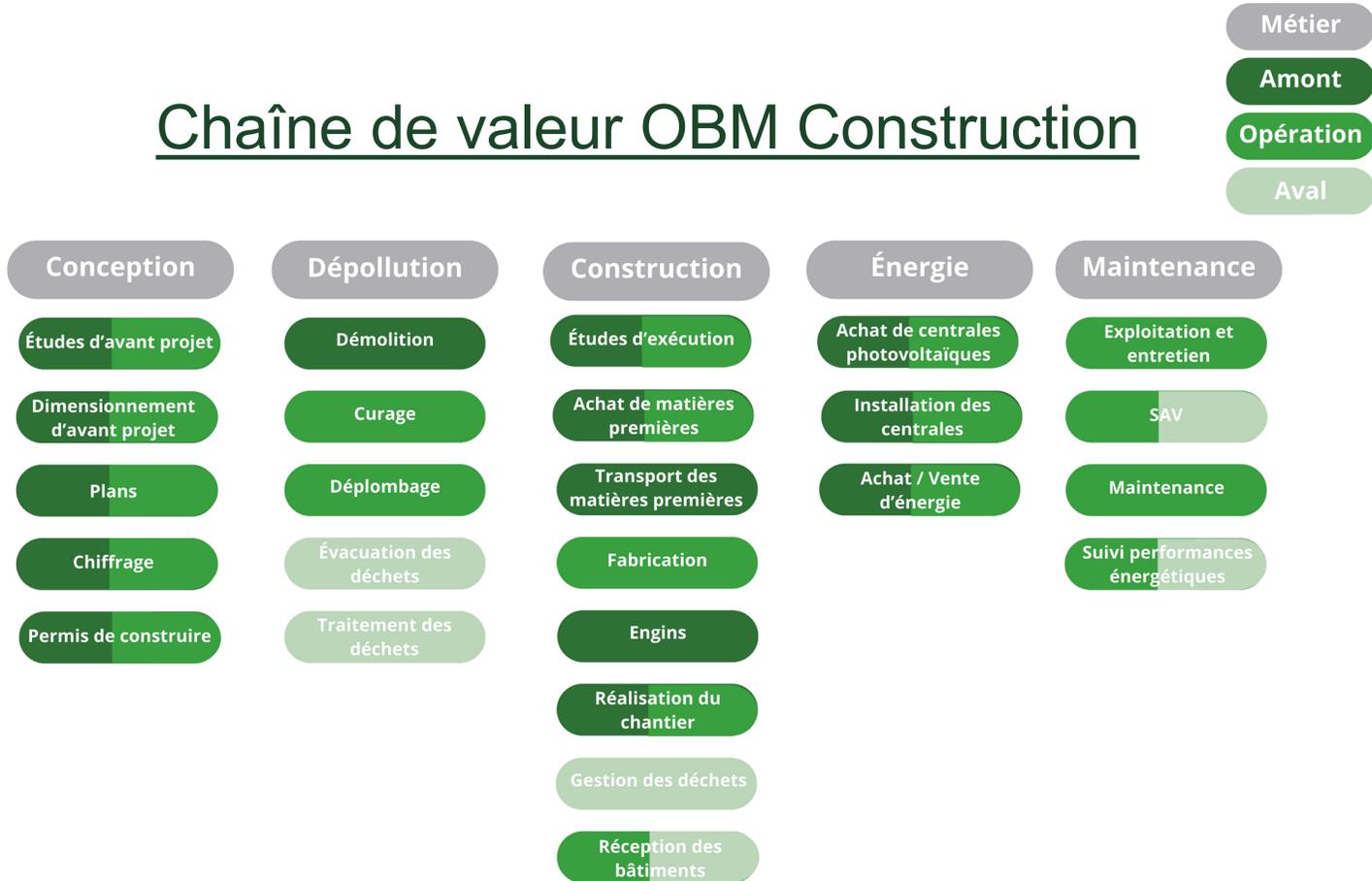
OBM Construction ne tire aucune recette des secteurs ou activités considérés comme sensibles selon la divulgation C8. À ce titre, nous avons exclu cette information de notre rapport.

Aucun revenu n'est généré par les activités suivantes :

- Armes controversées (mines antipersonnel, bombes à fragmentation, armes chimiques et biologiques)
- Culture et/ou production de tabac
- Extraction ou combustion de combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz naturel)
- Fabrication de produits chimiques pour la production de pesticides ou d'autres produits agrochimiques
- Production d'électricité à forte intensité carbone (houille, lignite, gaz, pétrole)

Structuration de la chaîne de valeur de GFB International

Chaîne de valeur OBM Construction



Dans le cadre de notre démarche de conformité à la CSRD / VSME, nous avons entrepris de décrire l'ensemble de la chaîne de valeur d'OBM Construction et de sa nouvelle filiale, SN Poulingue.

Ces deux entités réunissent des expertises complémentaires au service de la construction durable. OBM Construction a développé son cœur d'activité autour de la préfabrication de murs à ossature bois, tandis que SN Poulingue, également spécialisée dans la construction bois, apporte des compétences supplémentaires en dépollution et réhabilitation, élargissant ainsi l'offre initialement portée par OBM Construction.

Ce travail nous a permis d'identifier cinq grands métiers structurants, eux-mêmes déclinés en plusieurs sous-métiers, reflétant l'organisation et les savoir-faire du groupe.

Il s'agit d'une étape préalable essentielle à l'élaboration de notre rapport VSME consolidé.

À ce stade, le présent rapport est établi sur la base individuelle d'OBM Construction, en raison du manque de données disponibles auprès des filiales pour réaliser une consolidation complète.

Une coordination progressive est prévue dans les mois à venir afin de renforcer la qualité et la portée du reporting consolidé.



Base de préparation (B1)

Module de base ou module de base + module étendu (point 24a)

L'inventaire est basé sur le **module de base** et le **module étendu** de la norme volontaire pour les PME.

OUI

Déclaration individuelle ou consolidée (point 24c)

La déclaration est préparée **sur une base individuelle** (c'est-à-dire qu'elle ne couvre aucune filiale).

OUI

Informations de base sur OBM Construction (point 24e)

Type d'entreprise	Société à mission
Code(s) sectoriel(s) NACE	41,20,00
Total du bilan (en euros)	28 276 105 €
Chiffre d'affaire (en euros)	53 335 050 €
Nombre de salariés	85 salariés

Adresses et géolocalisation des actifs et installations importants détenus, loués ou contrôlés par OBM Construction (rubriques 24e, vi, vii/rubriques 73-76)

Localisation	Adresse	Code postal	Ville	Pays	Géolocalisation (coordonnées)
Siège social	2 rue Sourde	45520	Chevilly	France	48.02897925856116, 1.8773332338797015
Usine	2 rue Sourde	45520	Chevilly	France	48.02897925856116, 1.8773332338797015

Stratégie : Modèle d'entreprise et initiatives liées au développement durable (C1)

Description des groupes importants de produits et/ou de services avec lesquels OBM Construction travaille (point 47a)

OBM Construction intervient auprès des maîtres d'ouvrages publics et privés pour concevoir, piloter et assurer l'exécution de projets de construction, en neuf, y compris en site occupé, et en réhabilitation sur l'ensemble du territoire. Des constructions destinées aux ouvrages publics et aux bâtiments tertiaires..

Description des marchés importants sur lesquels OBM Construction exerce ses activités (point 47b)

OBM Construction opère en France, sur le marché B2B, principalement à destination des collectivités publiques.

L'entreprise a développé une expertise reconnue dans la construction hors-site en ossature bois, avec des solutions adaptées aux besoins de construction neuve, d'extension, de surélévation ou de réhabilitation, notamment en milieu urbain et en site occupé.

Ses bâtiments sont préfabriqués dans son usine de Chevilly (Loiret – 45), permettant de garantir une réponse rapide, qualitative, durable et à faible impact environnemental.

Description des principales relations d'affaires d' OBM Construction (rubrique 47c)

Nos fournisseurs sont principalement basés en France, mais nous travaillons également avec des partenaires européens, notamment pour l'approvisionnement en bois. En 2024, notre entreprise compte 974 fournisseurs et sous-traitants directs actifs. Nos clients, quant à eux, sont exclusivement français, avec une majorité issue du secteur public, en particulier des collectivités territoriales.

Brève description des éléments clés de la stratégie d' OBM Construction qui sont liés aux questions de développement durable ou qui ont un impact sur celles-ci (point 47d)

La stratégie d'OBM Construction intègre le développement durable à travers un système constructif bois industrialisé. La préfabrication en atelier permet de réduire les déchets, les nuisances et l'empreinte carbone. L'approvisionnement en bois européen (dont 18,14 % français) reflète une attention portée à la traçabilité et à la relocalisation des matières premières.

Actions, politiques et initiatives pour la transition vers une économie plus durable (B2 et C2)

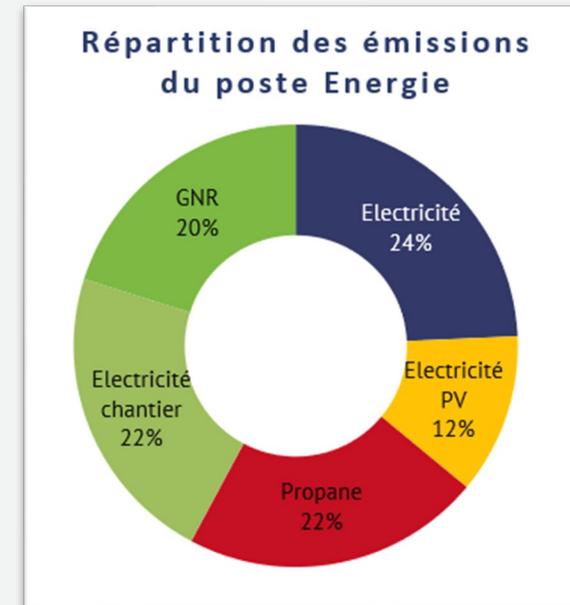
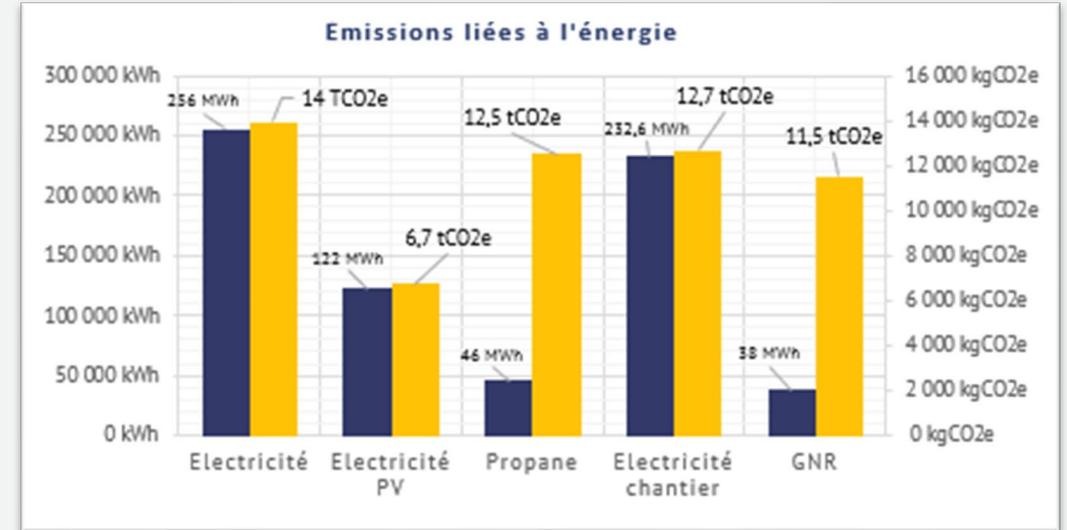
Domaine d'intérêt (points 26 et 78)	L'entreprise a une politique/initiative concrète dans ce domaine (OUI/NON)	La politique/initiative est-elle accessible au public ? (OUI/NON)	La politique/l'action contient-elle des objectifs ou des initiatives futures ? (OUI/NON)	Brève description des pratiques/politiques/actions <u>existantes</u> (voir point d'information B2).	Brève description des initiatives/objectifs <u>futurs</u> (voir point d'information B2)	Indiquez le niveau hiérarchique le plus élevé de l'organisation responsable de la mise en œuvre (point 49)
Changement climatique	OUI	OUI	OUI	Système constructif bois et biosourcé Auto consommation énergétique via la centrale photovoltaïque à hauteur de 32,35% de nos consommations	Autonomie énergétique via la centrale photovoltaïque à hauteur de 40% Augmenter la part d'isolant biosourcé dans nos murs	Directeur Achat groupe Responsable BE Avant-projet
Pollution	OUI	OUI	OUI	Flotte de véhicule partiellement électrique Construction de bâtiment à haute performance énergétique	Augmenter la part d'acier recyclé dans nos bâtiments Flotte de véhicules 100% électriques	Directeur Achat groupe
Eau et ressources marines	NON	NON	NON			
Biodiversité et écosystèmes	OUI	OUI	NON	Achat de bois certifié 100% PEFC ou FSC pour une gestion durable des forêts		Directeur Achat groupe
Économie circulaire	OUI	OUI	OUI	Gestion et suivi de notre production de déchets Réemploi utilisé sur le chantier de Nantes en 2024	Développer les projets en réemploi	Directeur d'exploitation

Actions, politiques et initiatives pour la transition vers une économie plus durable (B2 et C2)

Domaine d'intérêt (points 26 et 78)	L'entreprise a une politique/initiative concrète dans ce domaine (OUI/NON)	La politique/initiative est-elle accessible au public ? (OUI/NON)	La politique/l'action contient-elle des objectifs ou des initiatives futures ? (OUI/NON)	Brève description des pratiques/politiques/actions <u>existantes</u> (voir point d'information B2).	Brève description des initiatives/objectifs <u>futurs</u> (voir point d'information B2)	Indiquez le niveau hiérarchique le plus élevé de l'organisation responsable de la mise en œuvre
Effectif propre	OUI	NON	OUI	Enquête QVT Formation sécurité	Renouvellement de l'enquête QVT Continuité du plan de formation sécurité	Directeur ressources humaines groupe
Travailleurs dans la chaîne de valeur	OUI	OUI	OUI	Charte d'achat responsable afin de pousser nos parties prenantes à réduire leur impact sur l'environnement et la société	Organisation d'un forum d'achat responsable afin d'embarquer nos fournisseurs dans notre démarche	Directeur Achat groupe
Communautés affectées	OUI	OUI	NON	Installation de boîtes aux lettres sur chantier pour communiquer avec les riverains/éviter les nuisances		Directeur d'exploitation
Consommateurs et utilisateurs finaux	OUI	OUI	NON	Maintenance et suivi des performances énergétiques Guide d'utilisation des bâtiments	Systématisation d'un guide d'utilisation du bâtiment à chaque livraison	Directeur d'exploitation
Gouvernement d'entreprise (code de conduite)	OUI	OUI	NON	Charte éthique : Lutte contre la corruption et le trafic d'influence, concurrence loyale, confidentialité		Directeur Achat groupe

Consommation d'énergie (B3)

Consommation d'énergie en MWh (poste 29)			
	Consommation d'énergie renouvelable	Consommation d'énergie non renouvelable	Consommation totale d'énergie (MWh) 2024
Électricité sur site	122	256	378
Électricité sur chantier	0	232	232
Carburant	0	894,5	894,5
Propane	0	46	46
GNR	0	38	38
Total	122	1 466,35	1 588,5

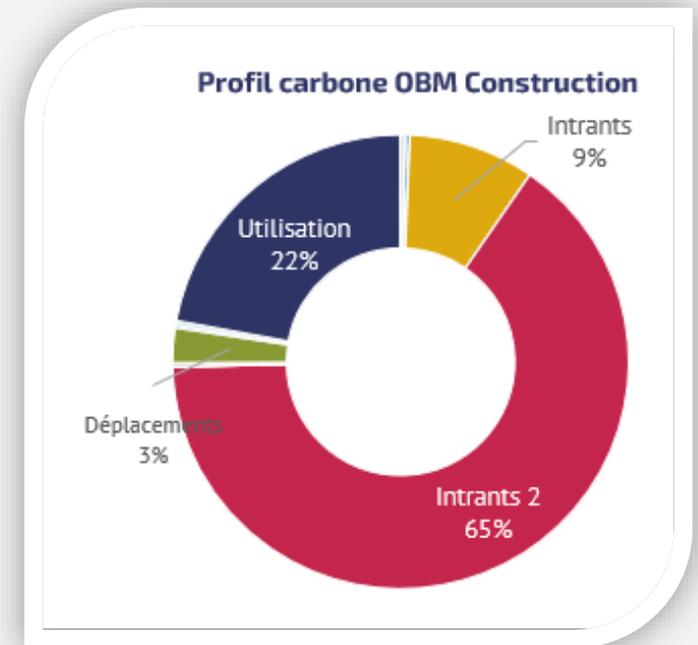


Émissions de CO₂e (B3)

Émissions de gaz à effet de serre (poste 30)	Année 2024
Émissions de CO ₂ e du scope 1	247 tCO ₂ e
Émissions de CO ₂ e du champ d'application 2	20 tCO ₂ e
Total des émissions de CO ₂ e des scopes 1 et 2	267 tCO ₂ e
Émissions de CO ₂ e dans le scope 3	16 987 tCO ₂ e
Total des émissions de CO ₂ e pour les scopes 1, 2 et 3	17 254 tCO ₂ e

Intensité en CO ₂ e	Année 2024
Émissions de CO ₂ e / € de CA	323 gCO ₂ e
Émissions de CO ₂ e / m ² construit	1 tCO ₂ e

Postes d'émissions	Année 2024
Sous-traitance (Intrants 2)	11 254 tCO ₂ e
Utilisation	3 824 tCO ₂ e
Intrants	1 546 tCO ₂ e
Déplacements	427 tCO ₂ e
Energie	61 tCO ₂ e
Immobilisations	60 tCO ₂ e
Fret	50 tCO ₂ e
Déchets directs	26 tCO ₂ e
Hors énergie	6 tCO ₂ e
Total	17 254 tCO ₂ e



Objectifs de réduction des émissions de CO₂e (C3)

Objectifs de réduction des émissions de CO ₂ e (point 54a-d)		
	Objectifs de réduction pour l'année 2027	Émissions de CO ₂ e au cours de l'année de référence : 2021
Scope 1, 2 et 3	Réduction de 35% de nos émissions de CO ₂ e en 2027 soit une réduction de 6 591t de CO ₂ e	18 734 tCO ₂ e

Énumérer les principales mesures que OBM Construction met en œuvre pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de CO ₂ e (point 54e).
Augmentation de la part d'acier recyclé et de charpente bois
Achats sous-traitance / fournisseurs responsables : 100% bois labellisé, utilisation d'isolants biosourcés comme la paille, le Métisse (coton recyclé), le chanvre, la laine de bois, terre crue
Achats prestataires / partenaires responsables – charte d'achats responsable
Concevoir des bâtiments économes en énergie
Décarboner l'énergie utilisée sur site : installation d'une nouvelle centrale photovoltaïque
Décarboner les déplacements : développement d'une flotte électrique



Transition climatique (C3)

Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique d' OBM Construction (point 55)	
<p>Notre modèle d'affaires repose sur une approche responsable de la construction, fondée sur l'utilisation du bois – une ressource renouvelable – et, autant que possible, sur l'intégration d'isolants biosourcés à haute performance énergétique.</p> <p>Dans le cadre de notre transition environnementale, nous avons engagé une démarche progressive visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Réduire l'usage d'isolants traditionnels au profit de solutions biosourcées certifiées (laine de bois, chanvre, ouate...) ; ❖ Limiter notre consommation de béton, notamment dans les fondations et les dalles, en privilégiant des alternatives structurelles bois ou mixtes ; ❖ Explorer des substituts à l'acier pour certaines applications, ou à défaut, intégrer des aciers recyclés ou à faible impact carbone. <p>Cette feuille de route est portée par notre bureau d'études et nos équipes travaux, avec un suivi technique régulier et une volonté forte d'alignement avec les objectifs bas carbone de la filière construction.</p>	

Plan de transition à venir (point 56)	
OBM Construction lancera un plan de transition concret pour lutter contre le changement climatique.	Oui
Date d'adoption du plan de transition	Création du plan de transition début d'année 2026



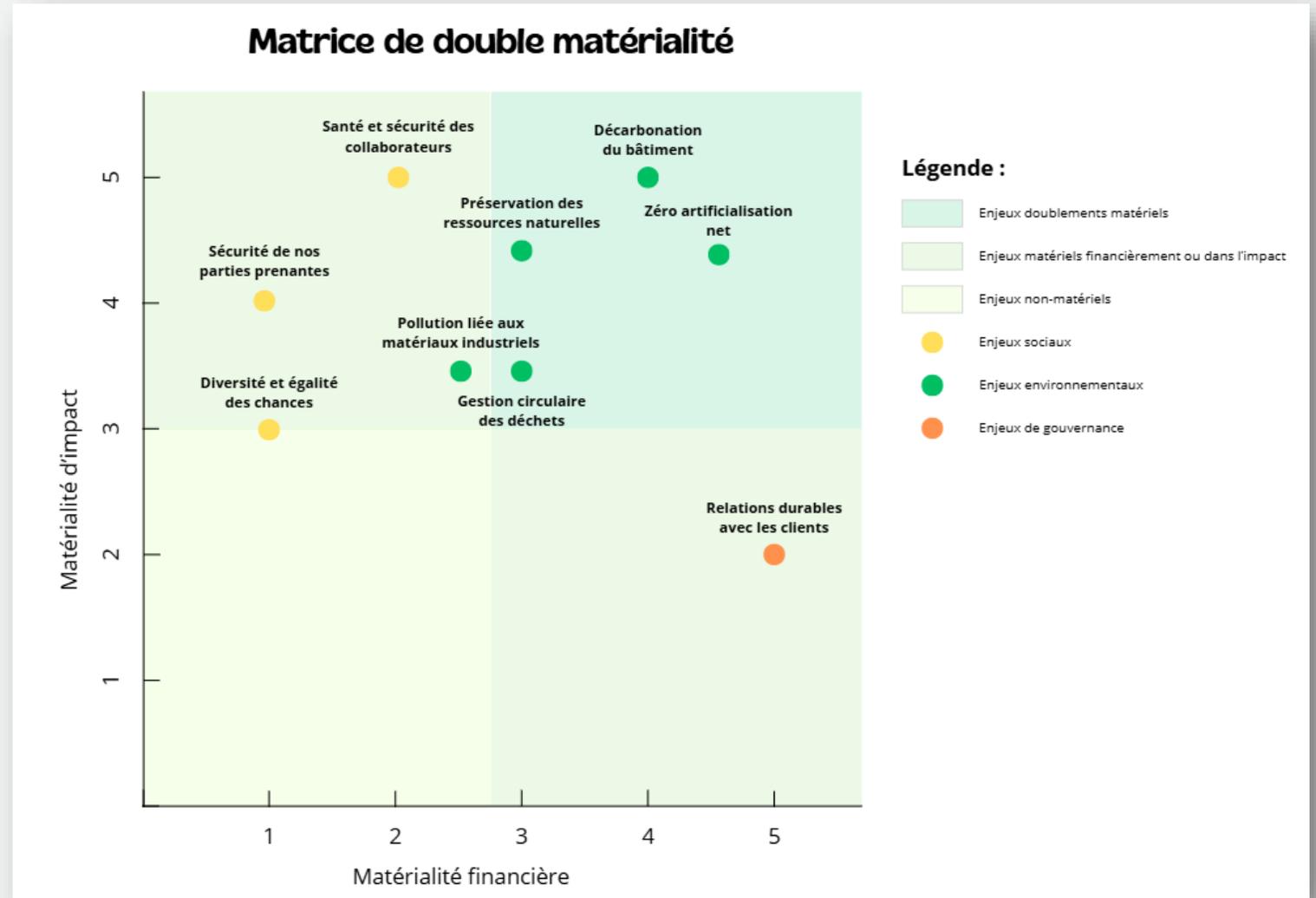
Matrice de double matérialité

Dans le cadre de notre démarche de durabilité, OBM Construction a élaboré en interne sa matrice de double matérialité, afin d'identifier les enjeux à la fois impactants pour la société et l'environnement (matérialité d'impact) et susceptibles d'affecter notre performance ou notre modèle économique (matérialité financière).

Ce travail a permis de faire émerger 4 enjeux doublement matériels au cœur de notre activité de construction hors-site en bois :

- La gestion circulaire des déchets,
- La préservation des ressources naturelles,
- La décarbonation du bâtiment,
- Et le Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Ces enjeux structurent notre plan d'action RSE et guideront nos prochaines étapes de reporting et d'engagements environnementaux.



Risques climatiques (C4)

Description des risques liés au climat et/ou des risques de transition liés au climat (point 57a)	
<p>Risque de transition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durcissement des exigences environnementales (ex. : RE2020, loi ZAN, quotas d'émissions de CO₂) pourrait contraindre l'activité, limiter la constructibilité ou alourdir les coûts réglementaires. <p>Risques aigus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la fréquence des événements météorologiques extrêmes qui pourrait ralentir les chantiers, dégrader les matériaux ou même les bâtiments en cours de construction. <p>Risque chronique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appauvrissement des forêts en Europe nous contraignant à importer du bois depuis d'autres continents ou de revoir notre système constructif 	

Exposition et vulnérabilité d' OBM Construction aux risques énumérés en fonction des actifs, des activités et de la chaîne de valeur d' OBM Construction (point 57b)		
Actifs	Mes activités	Chaîne de valeur
<p>Les actifs de l'entreprise sont exposés à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux événements climatiques extrêmes susceptibles d'endommager les bâtiments en cours de construction - A des contraintes réglementaires croissantes (RE2020, quotas carbone) qui affectent la valeur et la conformité des ouvrages. <p>La vulnérabilité dépend de la capacité de l'entreprise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protéger ses chantiers contre les intempéries - Intégrer les évolutions réglementaires dans la conception et l'exécution des projets, 	<p>Les activités de l'entreprise sont exposées à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux perturbations de chantier liées aux événements climatiques extrêmes - A l'évolution des exigences techniques et environnementales des marchés publics et privés. - Raréfaction des ressources <p>La vulnérabilité dépend de la capacité de l'entreprise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter ses méthodes de construction aux aléas climatiques - Faire évoluer ses pratiques pour rester compétitif malgré les contraintes réglementaires - Investir dans l'innovation pour proposer des solutions constructives plus résilientes. 	<p>La chaîne de valeur est exposée à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En amont, via la dépendance aux matériaux biosourcés et à certaines filières (bois local), - En aval, via les exigences croissantes des clients en matière de performance environnementale. <p>La vulnérabilité dépend de la capacité de l'entreprise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trouver d'autres fournisseurs en cas de pénurie - Anticiper les nouvelles normes environnementales, - Adapter son offre pour répondre aux attentes croissantes des clients en matière de durabilité.



Risques climatiques (C4) - suite

Date à laquelle les risques liés au climat et les risques de transition liés au climat devraient avoir une incidence négative sur OBM Construction (point 57c)	1 an	2-5 ans	Plus de 5 ans
Durcissement des exigences environnementales		✓	
Augmentation de la fréquence des événements météorologique extrême		✓	
Appauvrissement des forêts en Europe			✓

Informations sur l'adaptation au climat (point 57d)		
Mon entreprise a pris des mesures d'adaptation au climat en raison des risques climatiques identifiés (voir les tableaux ci-dessus).	Oui, vous pouvez	Non, vous ne pouvez pas.
		NON

Incidence négative potentielle des risques climatiques énumérés sur les résultats financiers et les activités commerciales d' OBM Construction . (point 58)		
Risque faible	Risque moyen	Risque élevé
<p>L'appauvrissement des ressources forestières en Europe pourrait, à moyen ou long terme (horizon 2035-2050), entraîner une hausse des prix du bois local, voire nécessiter des importations de matériaux depuis d'autres continents.</p> <p>Cela impacterait modérément les coûts d'approvisionnement, sans remettre en cause l'activité de l'entreprise à court terme. Néanmoins, cette évolution pourrait nécessiter une adaptation progressive des systèmes constructifs.</p>	<p>À court et moyen terme (2025-2035), les événements extrêmes (précipitations, canicules, vents violents) peuvent perturber l'organisation des chantiers, provoquer des retards de livraison, endommager des matériaux stockés ou des ouvrages en cours.</p> <p>Cela peut entraîner des surcoûts (main-d'œuvre, indemnités de retard, reprises) et peut altérer la satisfaction client.</p>	<p>L'intensification des exigences réglementaires (RE2020, loi ZAN, quotas carbone) pourrait, à court terme (2025-2030), restreindre les zones constructibles, augmenter les coûts de conception/construction ou exclure certains matériaux du marché.</p> <p>Ces évolutions pourraient menacer la rentabilité de certains projets, générer des refus de permis, accroître les délais d'étude et nécessiter d'importants investissements d'adaptation.</p>



Biodiversité (B5)



Zones proches ou situées dans des "zones sensibles du point de vue de la biodiversité" que l'entreprise a) possède, b) loue ou c) contrôle (point 33)

Localisation	Superficie en hectares	Zone sensible du point de vue de la biodiversité	Spécification : à proximité ou dans une zone sensible du point de vue de la biodiversité
France - Chevilly	51,144 ha	Non	Non

Utilisation du sol (poste 34)

Type d'utilisation des sols	Superficie (hectares)		
	Année précédente	Année de référence	% de variation
Utilisation totale de terres	38,91 ha	38,82 ha	0
Surface totale scellé	36,3 ha	36,3 ha	0
Zone générale <u>du site</u> orientée vers la nature	12,32 ha	12,32 ha	0
Total de la zone orientée vers la nature <u>en dehors de la zone de construction</u>	0	0	0

Eau (B6)

Prélèvement d'eau (poste 35)	Année 2024
Total pour tous les sites (hors chantier)	325
En provenance de zones où l'eau est rare (stress hydrique élevé)	0

Consommation d'eau (poste 36)	Année 2024
Total pour tous les sites (hors chantier)	325
En provenance de zones où l'eau est rare (stress hydrique élevé)	0

Consommation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets (B7)

Informations sur l'application des principes de l'économie circulaire (point 37)		
	Oui, vous pouvez	Non, vous ne pouvez pas.
Mon entreprise applique les principes de l'économie circulaire	✓	

Description de la manière dont OBM Construction applique les principes de l'économie circulaire (point 37)
<p>Dans nos unités de production, le tri des déchets est réalisé de manière rigoureuse et systématique, afin de permettre une valorisation optimale des flux. Cette organisation est menée en collaboration avec notre partenaire Martin Environnement, en charge de la collecte et de l'orientation vers les filières de recyclage ou de valorisation adaptées.</p> <p>Sur nos chantiers, nous avons récemment adhéré à l'éco-organisme Valobat, ce qui nous permet de mieux tracer et piloter la gestion des déchets issus des travaux (notamment les déchets issus de produits et matériaux de construction du bâtiment), conformément à la REP Bâtiment.</p> <p>Nous avons également engagé une démarche active en faveur du réemploi des matériaux. En 2024, nous avons participé à un chantier à Nantes, intégrant une part importante de matériaux issus du réemploi. Cette opération a permis d'éviter l'élimination de 14,5 tonnes de matériaux, contribuant ainsi à la réduction de notre empreinte environnementale. Forts de cette expérience, nous comptons capitaliser sur le réseau Valobat et ses filières de réemploi pour renforcer cette pratique dans nos futurs projets.</p>

Matériaux essentiels en OBM Construction (poste 38c)	Débit massique annuel 2024
Bois (en m³)	3 417
Métal (en tonnes)	701,7
Isolant (en m²)	9 927



Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets (B7) - suite

Quantité totale de déchets par an		
	Déchets réorientés vers le recyclage ou la réutilisation	Déchets dirigés vers l'élimination
Déchets non dangereux		
Déchets industriels banals DIB		45
Bois A	38	
Bois B	36	
Feraille	33	
Platinage	7	
Déchets ménagers ateliers		11
Déchets de chantiers		0,4
Déchets dangereux		
Pots de peinture vides souilles 150110*	0,421	
Solides souilles 150202*		0,128
Produits pris en masse 080501*		0,311
Poussière de grenaille 120116*	0,519	

Population active propre : Caractéristiques générales (B8)

Type de contrat (rubrique 39a)	Nombre de salariés (nombre de personnes ou équivalents temps plein)
Emploi temporaire	8 ETP
Emploi permanent	77 ETP
Nombre total de salariés	85 ETP

Sexe (item 39b)	Nombre de salariés (nombre de personnes ou équivalents temps plein)
Homme	67 ETP
Femme	18 ETP
Nombre total de salariés	85 ETP

Pays (où le contrat de travail est conclu) (rubrique 39c)	Nombre de salariés (nombre de personnes ou équivalents temps plein)
France	85
Nombre total de salariés	85

Rotation du personnel (poste 40)	Année 2024
	23,5%

Informations supplémentaires (générales) sur la population active (C5)

Équilibre entre les hommes et les femmes au niveau de la direction (point 59)	Année 2024
	0,1

Indépendants et travailleurs temporaires (poste 60)	
	Nombre de
Indépendants (sans salariés)	3
Travailleurs temporaires (recrutés par l'intermédiaire d'une agence d'intérim)	17

Répartition des sexes au sein de l'organe suprême de direction (C9)

Équilibre entre les hommes et les femmes au sein de l'organe suprême de direction (Conseil d'administration) (point 65)	Année 2024
	0,25

Effectifs propres : Santé et sécurité (B9)

Accidents du travail enregistrés (rubrique 41a)	Année 2024
Nombre de	3
Taux AT Bureau	0,64 %
Taux AT chantier	9,31 %
Taux AT Usine	9,31 %

Décès liés au travail (rubrique 41b)	Année 2024
À la suite d'une blessure ou d'un accident de travail	0
En raison d'une mauvaise santé liée au travail	0

Main-d'œuvre propre : Rémunération, conventions collectives et formation (B10)

Informations sur le salaire minimum (42a)	Oui	Non
Chez OBM Construction, tous les employés reçoivent un salaire au moins égal au niveau du salaire minimum.	✓	

Écart de rémunération entre les hommes et les femmes (point 42b)	Année 2024
	13,38

Convention collective de travail (poste 42c)	Année 2024
Pourcentage de salariés couverts par une convention collective de travail	100%

Nombre moyen d'heures de formation par salarié (poste 42d)	Année 2024
Hommes	7,37
Femmes	5,55

Politiques et procédures en matière de droits de l'homme (C6) - Effectifs propres

<p>OBM Construction dispose d'un code de conduite <i>ou d'une</i> politique en matière de droits de l'homme pour son <u>propre personnel</u> (article 61a).</p>	<p>OUI Charte éthique</p>
<p>OBM Construction dispose d'un mécanisme de règlement des griefs pour <u>son propre personnel</u> (point 61c).</p>	<p>NON</p>

<p>Le code de conduite/la politique en matière de droits de l'homme d' OBM Construction pour notre propre personnel aborde les points suivants : (section 62a)</p>	
<p>Travail des enfants</p>	<p>NON Présent dans le droit français</p>
<p>Travail forcé</p>	<p>NON Présent dans le droit français</p>
<p>Traite des êtres humains</p>	<p>NON Présent dans le droit français</p>
<p>Discrimination</p>	<p>OUI</p>
<p>Sécurité/prévention des accidents</p>	<p>OUI</p>
<p>Autre (si OUI, veuillez préciser)</p>	<p>OUI Egalité Hommes / Femmes Santé / sécurité</p>

Incidents négatifs graves en matière de droits de l'homme (C7) - Effectifs propres

Y a-t-il des incidents négatifs confirmés pour le <u>personnel de l'organisation</u> liés aux éléments suivants (point 62a) ?	
Travail des enfants	NON
Travail forcé	NON
Traite des êtres humains	NON
Discrimination	NON
Autre (si OUI, veuillez préciser)	NON

Comportement des entreprises : Nombre de condamnations et d'amendes liées à la corruption (B11)

	Nombre de jugements
Corruption et pots-de-vin (point 43)	0



Merci de votre lecture

OBM Construction

SIRET 34388930900021

2 Rue Sourde
45520 Chevilly
FRANCE
+33 (0)2 38 79 86 00

